

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 13/2016

OBJET : Acquisition d'un bâtiment sis ZI Lavigne à Auterive – Lot n°23 du lotissement HERMES – pour les besoins des services techniques et du Chantier d'insertion de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège.

L'an deux mille seize et le 02 février à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 26 janvier 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, M. SIRABELLA Roger, M. PEREZ Alain, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, M. MAGGILOLO Serge, Mme. TENSA Danielle, M. AZEMA René, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. LACAMPAGNE Patrick, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M. ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean-Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. CAILLAT Pierre-Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, Mme MONIER Catherine, Mme. WATREMETZ Marie-Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

POUVOIRS : Mme BARRE Nadine à M. BONCOURRE Thierry
M. DIDIER Claude à Mme MONIER Catherine

ABSENTS EXCUSES : Mme BOUTILLIER Sylvie, M. VINCINI Sébastien, M. RELUN André, M. VANDEN BIL Marc, M. POURRINET Jacques.

ABSENTS NON EXCUSES : Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, Mme WATREMETZ Marie Anne.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame WATREMETZ Marie-Anne a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée la nécessité d'acquérir un bien immobilier pour l'implantation des services techniques et chantier d'insertion en environnement.

A cet effet, il précise l'opportunité pour la Communauté de Communes d'acquérir un bâtiment d'une surface brute de 393 m² sis zone industrielle Robert Lavigne à Auterive, lot n°23 du lotissement HERMES, implanté sur la parcelle cadastrée section R n° 912 d'une superficie de 1870 m².

Il informe les membres du conseil communautaire qu'un avis du domaine a été rendu le 18 janvier 2016 estimant la valeur vénale dudit bien à 190 000 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de faire l'acquisition du bâtiment sis ZI Robert Lavigne – lot n°23 du lotissement HERMES à Auterive cadastrée section R n° 912 sur la base de 190 000 €, hors frais notarié ;

- **Autorise** le Président à signer l'acte d'acquisition en l'étude de Maître BOYREAU, Notaire à Auterive ainsi que toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.

- **Autorise** Monsieur le Président à engager toutes les demandes d'autorisations d'urbanismes pour les futurs travaux d'aménagement.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS